

Thérapie photodynamique

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le traitement qui vous a été proposé consistera à injecter dans une veine du bras, au moyen d'une perfusion intra-veineuse, un médicament photosensibilisant : la Visudyne®. Cinq minutes après la fin de la perfusion, une lumière infrarouge laser, tout à fait indolore, éclaire le fond d'œil pour activer le produit sensibilisant.

Ce traitement est destiné à diminuer le risque d'une baisse d'acuité visuelle sévère liée aux néovaisseaux choroïdiens qui se développent derrière la macula. Les néovaisseaux constituent une maladie grave car, en l'absence de traitement, ils conduisent à la perte définitive de la vision centrale. L'efficacité du traitement a été prouvée dans différentes situations:

- Les néovaisseaux très actifs, appelés « néovaisseaux visibles » de la forme néovasculaire (ou humide) de la DMLA.
- Les néovaisseaux peu actifs, appelés « néovaisseaux occultes » de la forme néovasculaire de la DMLA, lorsqu'ils entraînent une baisse de vision.
- Les néovaisseaux compliquant la myopie forte.

Dans les études qui ont permis de valider ce traitement, il a fallu souvent retraiter les patients au bout de 3 mois. En moyenne, sur une période de 2 ans, 5 traitements ont été nécessaires pour stabiliser la maladie. Certains patients n'ont eu besoin que d'une ou de 2 injections, d'autres en ont eu besoin tous les 3 mois pendant toute la durée du suivi.

Les résultats visuels sont variables d'un patient à l'autre. Une amélioration visuelle, une stabilisation ou une perte limitée d'acuité visuelle sont possibles. Mais certains patients ne présentent aucune réponse au traitement, et leur maladie continue de s'aggraver.

En plus des indications validées par de grandes études, ce traitement est habituellement proposé dans d'autres maladies plus rares de la rétine : néovascularisations choroïdiennes du sujet jeune, hémangiomes choroïdiens, chorioïdites séreuses inaccessibles à d'autres traitements.

Obtention du médicament

La Visudyne n'est prise en charge par la sécurité sociale que dans les trois premières indications pré-citées, et seulement lorsque l'acuité visuelle est comprise entre certaines limites. Elle est alors prescrite par votre ophtalmologiste sur une ordonnance spéciale, dite "de médicament d'exception". Il faut vous munir de votre carte vitale pour commander le produit chez votre pharmacien, sans avance de frais.

Dans tous les autres cas, l'achat du produit est malheureusement à votre charge. Le prix public de vente conseillé est de l'ordre de 1427 euros.

Réalisation pratique du traitement

Il est nécessaire de dilater la pupille de l'œil à traiter, c'est pourquoi il vous est demandé de venir en transport public ou bien accompagné. La séance dure environ 2 heures, elle est décomposée de la façon suivante :

- Evaluation de l'acuité visuelle, dilatation des pupilles
- Préparation, dilution du médicament, pose d'une perfusion.
- Perfusion du médicament : 10 minutes
- Préparation du Laser produisant la lumière rouge : 5 minutes
- Eclairage en lumière rouge : 83 secondes

Effets indésirables, incidents et accidents

Le traitement est tout à fait bien toléré dans la grande majorité des cas. Néanmoins, des effets indésirables, rares et sans gravité sont à signaler :

- douleur transitoire au point d'injection du médicament photosensibilisant
- douleur du bas du dos pendant la durée de la perfusion.

Toute douleur pendant la perfusion doit impérativement être signalée au médecin ou à l'infirmière.

Les complications du traitement sont rares. **Cependant, 2 à 4 % des patients ont signalé une baisse de l'acuité visuelle sur l'œil traité, après traitement.** Dans la plupart de ces cas, **mais pas dans tous**, l'acuité de cet œil est revenue à son niveau antérieur en quelques semaines. Le mécanisme exact de ces accidents rares n'est pas élucidé actuellement.

D'autres effets indésirables ont été rapportés, liés à une photosensibilisation cutanée : brûlures s'apparentant à des coups de soleil, nécrose cutanée au point d'injection. En effet, en raison du caractère photosensibilisant du médicament qui est injecté, et bien que le produit soit quasiment éliminé en 24 heures, il est bien recommandé de se protéger de la lumière vive naturelle ou artificielle pendant 48 heures.

Des lunettes spécifiques masquant à la fois la lumière bleue et la lumière rouge vous seront remises à la fin de la séance de traitement. Un bracelet orange, signalant l'injection d'un photosensibilisant vous sera également remis.

Sont à éviter pendant 48 heures :

A l'intérieur :

Les lampes halogènes et les autres lumières vives,
Les éclairages utilisés chez les dentistes et dans les salles d'opération

A l'extérieur :

La lumière vive du soleil

Il faut noter que les crèmes solaires ne protègent pas suffisamment.

Il vous est donc recommandé de porter des manches longues, un chapeau et les lunettes en cas de sortie. En cas de problème survenant dans les jours qui suivent le traitement, n'hésitez pas à nous appeler pour nous en faire part.

Après avoir reçu cette information, je donne mon accord au Docteur pour réaliser le traitement par ThermoThérapie Transpupillaire.

Nom :

Date :

Signature :